

Lettre du Président Général

A propos des Noces d'Or

Adressée au journaux le 9 juin 1913.

Je saurais gré à votre obligeance de m'accorder l'hospitalité des colonnes de votre journal pour remercier, au nom de l'Union St-Joseph du Canada, tous les amis qui ont contribué au succès de la célébration des noces d'or de notre Société.

Ces remerciements, que j'aurais aimé à formuler plus tôt si de nombreuses occupations ne m'en avaient empêché, ils s'adressent à la population d'Ottawa toute entière.

Merci à Sa Grandeur Monseigneur Stagni, Délégué Apostolique au Canada, de nous avoir obtenu le privilège insigne d'une bénédiction spéciale de Notre Saint-Père le Pape.

Merci à Sa Grandeur Monseigneur C.H. Gauthier, de nous avoir donné une messe pontificale en plein air, et de s'être réjoui de notre bonheur avec une paternelle bonté.

Merci à Sa Grandeur Monseigneur Routhier, Chapelain général d'avoir participé activement au Cinquantenaire d'une Société qui lui rend bien l'amour qu'il lui porte.

Merci à Monsieur l'Abbé J. A. Myrand d'avoir assuré le succès grandiose de notre fête religieuse par un dévouement surpassé seulement par sa compétence au service d'une organisation parfaite jusque dans ses moindres détails.

Merci à Monsieur l'Abbé Sylvio Corbeil, dont l'éloquence sacrée a été fort goûtée.

Merci à M. Nap. Mathé du régat artistique qu'il nous a servi, et honneur soit rendu au travail persévérant de ce maître de l'art musical.

Merci au chœur de chant si puissant et si superbement dévoué, qui a mis son talent à contribution pour chanter de géniale manière la reconnaissance que la St-Joseph doit au Tout-Puissant.

Merci à la Garde Champlain, dont la tenue militaire a rehaussé l'éclat de la procession et a donné un cachet de splendeur à la messe,

de même qu'à la présentation d'hommages à Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque.

Merci aux Cadets de l'Académie Lasalle et de Notre-Dame de Hull, dont le concours nous a été très précieux; merci aux charmants enfants du char allégorique qui ont ajouté un si grand charme à la procession.

Merci à tous les braves, qui sont entrés vaillamment dans les rangs de la procession, pour la grossir et en faire une démonstration gigantesque.

Merci aux citoyens d'Ottawa et de Hull qui ont su si bien paviser les rues et décorer leurs demeures.

Merci aux mains habiles qui ont fait l'ornementation des autels et des estrades du lieu de la messe, de même que celle de l'édifice de la St-Joseph.

Merci aux organisateurs des Fêtes du Cinquantenaire, membres des divers comités, qui, par leur zèle, leur dévouement et leur travail ont assuré le succès de la séance d'ouverture du jubilé, de la procession des noces d'or, de la messe en plein air, du grand banquet au Parc Royal, de la soirée dramatique à la salle Ste-Anne, de la promenade en tramways, des amusements au Parc Lansdowne.

Merci aux commissaires et cavaliers qui ont assuré le défilé disciplinaire de la procession.

Merci aux dévoués jeunes gens du Cercle Bréboeuf qui se sont occupés de si digne façon de placer les invités au Carré Ste-Anne.

Merci enfin à tous les artisans de ces fêtes grandioses, qui ont dépassé les espérances les plus optimistes.

Et, en terminant, merci à votre journal, Monsieur le Directeur, qui nous a accordé une belle publicité et qui a donné, de nos fêtes, un compte rendu fidèle, généreux et magnifique.

O. DUROCHER,
Président-Général.

AVIS IMPORTANT.

Correspondance—En correspondant avec l'Exécutif, il faut toujours donner son nom au complet, et le numéro de sa police. Il faut aussi se servir d'une feuille distincte pour chaque sujet traité, tout en les mettant dans la même enveloppe. Cela rend le travail plus facile au bureau chef.

CONDOLEANCES.

Hull, 22 mai 1913.—Il est unanimement résolu que ce conseil offre ses plus sincères sympathies au confrère Francis Laroche, à l'occasion de la perte de son fils Ernest, âgé de quatorze ans et trois mois, décédé le 19 courant, et que copie de la présente résolution lui soit envoyée ainsi qu'au "Prévoyant" pour publication.

J. HENRI BELANGER,
Secrétaire.

Conseil Notre-Dame de Hull, No 2.

Ripon, 23 mai 1913.—Le 21 mai courant, à une assemblée spéciale des membres du conseil local de Ripon, No 51, il fut proposé par M. Joséphat Brunet et secondé par M. George Lalande, que les membres de ce conseil ont appris avec regret la mort de l'épouse d'un de leurs confrères, M. Joseph Neveu, et que ce conseil tient à lui exprimer ses plus sincères condoléances.

Que copie de la présente soit envoyée à notre confrère, à la famille de son épouse et au "Prévoyant" pour publication.

J. E. LANDRIAULT, Sec.

REMERCIEMENTS.

Capucins, 16 mai 1913.—Veuillez, s'il vous plaît, publier dans le "Prévoyant" mes remerciements pour la promptitude que vous avez apportée à régler mes bénéfices en maladie. Merci beaucoup du chèque de \$30.00 reçu. J'invite mes amis à s'enrôler dans cette belle société, qui est l'avenir de la jeunesse.

Votre dévoué,
FRANCOIS ROSS.

Ottawa, 3 juin 1913.—C'est avec grande reconnaissance que je désire remercier l'Union St-Joseph du Canada pour les marques de sympathies et le prompt paiement des bénéfices en maladie et du montant de l'assurance dû par elle par suite de la mort de mon fils, N. A. Godin, décédé le 13 avril dernier. Merci beaucoup.

Votre dévoué,
L. P. GODIN.

Ormsdown, 14 mai 1913.—Je viens de recevoir, par l'entremise de M. Nestor Wallot, le chèque de \$150.00 pour le premier paiement sur l'indemnité due pour le décès de mon fils, Joseph Bourdon. Je vous prie d'accepter mes sincères remerciements pour la promptitude que vous apportez à payer les réclamations.

MME CAROLINE PREGENT.

Joliette, 15 mai 1913.—J'accuse réception de votre chèque au montant de \$1,000.00 reçu par l'entremise de M. J. O. Pagé, en règlement des bénéfices de décès de mon fils, Joseph Champagne. Je ne saurais trop vous témoigner de reconnaissance pour la promptitude avec laquelle vous avez effectué ce règlement, et en retour nous faisons application, mon fils et moi, pour faire partie de votre belle association. Je tâcherai d'y faire entrer le plus grand nombre de membres possible, car l'Union St-Joseph du Canada est certainement l'association la plus recommandable entre toutes.

Veuillez accepter mes remerciements pour votre prompt remise.

FRANCIS CHAMPAGNE.

St-Flavien, 26 mai 1913.—J'accuse réception de votre chèque au montant de \$100.00, en paiement de bénéfices pour le décès de mon épouse. Je me plais à reconnaître publiquement votre diligence en cette circonstance, et admire la promptitude dans vous faites preuve en pareille occasion. Veuillez croire à ma gratitude et à ma reconnaissance pour la manière avec laquelle ce paiement fut effectué.

Je serais heureux de voir ma lettre publiée dans le "Prévoyant" pour vous donner une preuve efficace de la manière dont notre Société traite ses membres.

J. ALFRED TURGEON.

Cabano, le 26 mai 1913.—Le sentiment de la réalité me rappelle un devoir vis-à-vis de vous tous et je viens m'en acquitter. C'est celui de vous remercier mille et mille fois de la promptitude que vous avez apportée à régler le montant dû pour le décès de mon cher fils, Alfred. Merci encore, merci beaucoup.

Sachez que pour vous remercier de la bonne volonté que vous avez apportée, nous nous efforcerons à l'avenir de faire un travail assidu pour obtenir de nouveaux membres à la société.

DAME EMELIE PELLETIER.

Montréal, 26 mai 1913.—A l'occasion de ma dernière maladie je vous dois mille remerciements pour le montant de vingt-cinq piastres que j'ai reçus avec promptitude. Quand l'occasion se présentera de parler de notre société l'Union St-Joseph, j'aurai toujours de bons mots à dire en sa faveur.

Encore une fois, merci.
DONAT BRISSON.

Montréal, 28 mai 1913.—J'accuse réception du chèque de \$105.00, partie de l'indemnité due pour le décès de mon époux, Olivier LaSalle. Acceptez mes remerciements et ceux de mes enfants pour la promptitude apportée au paiement de ma réclamation. J'engage les pères de famille à s'enrôler dans la belle société l'Union St-Joseph du Canada.

Veuillez me croire votre reconnaissante.
MME ZELIE FORTIER.

Wickham, 2 juin 1913.—Daignez accepter mes sincères remerciements pour le chèque de soixante quinze dollars que je viens de recevoir de l'Union St-Joseph.

Votre très humble.
E. R. VANASSE.

St-Damien de Brandon, 15 mai 1913.—Je désire remercier l'Union St-Joseph du Canada pour les \$75.00 que j'ai reçus pour bénéfices en maladie; j'ai été très heureux d'appartenir à notre société et je voudrai que tous mes amis en fassent partie. Je désire que cette lettre paraisse dans votre journal le "Prévoyant"

Votre dévoué,
XAVIER CORNEILLIER.

Joliette, 27 mai 1913.—Veuillez accepter mes plus sincères remerciements pour le chèque que je viens de recevoir de vous, par l'entremise de M. J. O. Pagé, votre receveur à Joliette, en règlement des bénéfices de décès de mon beau frère, Narcisse Arbour. Je ne cesserai de recommander votre belle société chaque fois que l'occasion s'en présentera.

Votre bien obligée,
MARIE LOUISE DUCHARME.